

Les aires marines protégées



Les aires marines protégées (AMP) bénéficiant d'une gestion efficace sont encouragées en tant qu'outil de gestion des pêcheries, de conservation des espèces et des habitats, de maintien de l'écosystème et de sa capacité de résilience, de préservation de la biodiversité et de protection des valeurs humaines et des services écosystémiques inhérents ; des avantages potentiels leur sont également associés, notamment le développement du tourisme et de moyens de subsistance alternatifs.

Les stratégies actuelles : Elles se portent sur des contrôles restreints concernant certaines activités dans des zones entièrement protégées. Les stratégies concernant les AMP en gestion intégrée ont un double objectif : la préservation et la réduction de la pauvreté.

Hypothèses en matière de résilience : Ces stratégies supposent que la protection fournie augmentera la santé du récif corallien et soutiendra ainsi la résistance aux pressions telles que le changement climatique, l'acidification des océans et l'activité humaine, garantissant ainsi la fourniture continue des services écosystémiques.

Impacts écologiques

Positifs

Les informations recueillies indiquent :

- Une augmentation de la biomasse, de la densité et de la richesse des espèces, de la taille des organismes et une amélioration dans le secteur des pêcheries.

Il a aussi été suggéré que :

- La diversification vers des moyens de subsistance alternatifs (comme le tourisme) suite à la mise en place des AMP peut globalement réduire la pression de pêche.

Négatifs

- Cette question n'a pas été spécifiquement abordée dans la documentation disponible, mais des impacts négatifs peuvent survenir dans des zones situées en dehors des AMP lorsque des pressions anthropiques (telles que l'effort de pêche) sont déplacées.

Conséquences en matière de résilience écologique

- Les AMP plus anciennes, plus grandes, isolées, non liées à l'effort de pêche et efficacement contrôlées offrent de meilleurs résultats écologiques, d'où l'hypothèse que la résilience y est également meilleure. Pour atteindre des résultats, une attention particulière doit être accordée à la gouvernance, à la gestion et à la participation.

Impacts sociaux

Positifs

Les informations recueillies indiquent que :

- Les communautés (dont les parties prenantes directes et indirectes) peuvent être autonomisées à travers la participation au processus de prise de décision et à la gestion des AMP, participant ainsi à un meilleur confort.
- Les AMP efficacement gérées apportent des avantages au secteur de la pêche locale et améliorent la sécurité alimentaire en augmentant la disponibilité du poisson.
- Des opportunités de moyens de subsistance alternatifs apparaissent (principalement dans le tourisme).
- Le maintien des habitats offre une protection côtière, réduisant la vulnérabilité.
- Les connaissances portant sur les ressources et l'environnement peuvent s'améliorer.

Négatifs

Les informations recueillies indiquent que :

- Sur le court terme, le déplacement des zones de pêche peut entraîner des difficultés.
- Les avantages économiques liés au tourisme peuvent ne pas apparaître localement. Les inégalités existantes relatives au tourisme peuvent s'amplifier.
- Les tensions sociales et les conflits peuvent augmenter, et certains groupes peuvent être davantage marginalisés.
- De faibles niveaux de participation entraînent des baisses de confort et d'autonomisation.
- Les communautés peuvent ne pas avoir suffisamment d'autorité pour faire respecter les règlements et empêcher le braconnage.

Conséquences en matière de résilience sociale

- La diversité accrue des moyens de subsistance favorise la résilience.
- Des cadres de gouvernance et de contrôle appropriés sont essentiels pour un succès sur le long terme (en supposant que cela implique la résilience). Une gouvernance et une gestion portant sur des territoires spécifiques sont susceptibles de conduire à davantage d'AMP bénéfiques sur le plan socioéconomique.
- La durabilité peut nécessiter des cycles de financement plus longs.

Échelle spatiale : D'une échelle locale à une très large échelle. Les retombées sont locales.

Échelle temporelle : Sur le long terme, en raison des changements écologiques et socio-économiques qui se caractérisent souvent par leur lenteur.

Étude de cas : Les zones marines volontaires de conservation à l'île Maurice

Les zones marines volontaires de conservation (ZMVC), qui constituent une approche ascendante de communautés intégrées (habitants des zones côtières, parties prenantes et usagers directs), ont été mises en place par l'ONG mauricienne Reef Conservation ; ces zones permettent la mise en place de sites de conservation (selon un usage convenu) à l'île Maurice. Le financement initial de ce programme a été assuré en 2008 par le Programme régional de gestion des zones côtières (Regional Coastal Management Programme – RECOMAP) de la Commission de l'océan Indien ; des fonds complémentaires ont été octroyés via le Programme de microfinancements du PNUD et des entreprises locales du secteur privé.

C'est un concept alternatif à l'AMP traditionnelle car ces zones sont définies de manière volontaire, sans aucune application légale de la part des autorités gouvernementales. Les communautés et les usagers acceptent volontairement de ne réaliser aucune activité extractive ou destructrice dans la zone. L'utilisation durable des écosystèmes marins est favorisée par la mise en place des meilleures pratiques en matière de maintien et d'amélioration de la santé des écosystèmes et de la biodiversité. La création des ZMVC est le résultat d'un programme intégré comprenant : des techniques participatives permettant de créer des cartes présentant la répartition des principaux habitats et les modèles d'utilisation des ressources ; une action de communication à travers la sensibilisation des communautés ; le développement des compétences portant sur l'écosystème et la formation d'écoguides marins pour les usagers directs ; l'intégration des communautés et des parties prenantes dans la collecte des données ; l'application de mesures de conservation permettant un usage durable, comme des bouées d'amarrage fixes pour l'ancre des bateaux et un parcours de plongée sous-marine.

Cette stratégie s'est-elle avérée efficace ? Deux ZMVC ont été créées : la première à Roches Noires (8 hectares) en 2011, qui a été reproduite avec succès à Anse la Raie (50 hectares) en 2014. La ZMVC d'Anse La Raie, qui est gérée par des usagers directs provenant du secteur du tourisme, s'avère être un modèle nettement plus solide et durable.

Difficultés : Les sites volontaires ont des inconvénients, car il n'existe pas de statut juridique pour ces zones, et le code de conduite établi avec les usagers directs peut parfois être transgressé par des personnes extérieures à ces zones. Ces sites sont de petite taille, et donc limités : ils n'ont pas les mêmes capacités de conservation qu'une AMP de plus grande taille.

Application future : Des ZMVC plus nombreuses ou plus grandes sont envisagées. Cependant, le succès sur le long terme dépendra de la participation active et continue des communautés locales en termes de suivi, d'éducation, de sensibilisation et de gestion. Le défi consistera à encourager les communautés locales à s'approprier davantage la gestion de ces zones. Cependant, ces ZMVC sont importantes, car il n'existait auparavant aucune intendance traditionnelle ou cogestion des ressources marines.



Suggestions de lecture

Ban, N.C., Davies, T.E., Aguilera, S.E., Brooks, C., Cox, M., Epstein, G., Evans, L.S., Maxwell, S.M. and Nenadovic, M. 2017. Social and ecological effectiveness of large marine protected areas. *Global Environmental Change* 43: 82–91.

Bennett, N.J. and Dearden, P. 2014. From measuring outcomes to providing inputs: Governance, management, and local development for more effective marine protected areas. *Marine Policy* 50: 96–110.

Gurney, G.G., Cinner, J., Ban, N.C., Pressey, R.L., Pollnac, R., Campbell, S.J., Tasidjawa, S. and Setiawan, F. 2014. Poverty and protected areas: an evaluation of a marine integrated conservation and development project in Indonesia. *Global Environmental Change* 26: 98–107.

Hopkins, C.R., Bailey, D.M., and Potts, T. 2016. Perceptions of practitioners: Managing marine protected areas for climate change resilience. *Ocean & Coastal Management* 128: 18–28.

Jones, P.J.S., Qiu, W. and De Santo, E.M. 2013. Governing marine protected areas: social-ecological resilience through institutional diversity. *Marine Policy* 41: 5–13

Obura, D.O. *Coral reef resilience assessment of the Nosy Hara Marine Protected Area, Northwest Madagascar*. IUCN, Gland, Sweden, 31 pp. <https://portals.iucn.org/library/node/9443>

Simard, F., Laffoley, D. and Baxter, J.M. (Eds). 2016. *Marine Protected Areas and climate change: adaptation and mitigation synergies, opportunities and challenges*. Gland, Switzerland: IUCN. 52 pp. <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-067.pdf>

Reef Conservation, Mauritius. Website accessed 2017. <https://www.reefconservation.mu/>